

CAP MAÇON

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN
Tel : 05.46.23.55.00
Contact : Jean-Louis Gautriaud - DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros oeuvre. Il réalise des éléments d'ouvrage du bâtiment à partir de blocs de béton, briques, poutrelles...réunis par des matériaux de liaison (ciment)

Pour des ouvrages en béton armé, il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures;il procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton.

Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment.

Il maîtrise le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnières, élévateurs, vibrateurs électriques et pneumatiques...)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Procéder à l'analyse d'une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention
- Enoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage
- Préparer les tracés professionnels d'exécution
- Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès
- Prévoir le matériel nécessaire et vérifier les matériaux prévus

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Maçon
- Façadier

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de troisième, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : plusieurs périodes d'1 à 2 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : à définir

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel
- Baccalauréat professionnel
- Formation complémentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

| Entreprises privées | | Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière | |
|---------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Tarifs *: | prise en charge | Tarifs *: | prise en charge |
| à partir de 6000€ | à 100% par les OPCO | à partir de 5000€ | à 100% par le CNFPT |

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Ouverture de la formation rentrée 2024

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35715

Date d'enregistrement de la certification : 29-06-2021

